



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## statistiques

Question écrite n° 33639

### Texte de la question

M. Jean-Claude Bois demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de considérer la publication en simultané du nombre des fermetures d'entreprises (liquidations judiciaires, délocalisations, cessations d'activité) enregistrées au niveau national en mentionnant essentiellement les suppressions d'emplois que ces fermetures génèrent et du nombre des créations d'entreprises dont 200 000 sont recensées pour l'année écoulée, sachant que nombre d'entre elles s'avèrent sans salarié et qu'une entreprise créée sur deux n'a plus d'activité cinq ans après. - Question transmise à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

### Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que considérer la publication, en simultané, du nombre des fermetures d'entreprises enregistrées au niveau national et du nombre des suppressions d'emplois qui en résultent avec le nombre des créations d'entreprises et des emplois qui y sont liés pourrait être une source de confusion. En effet, il n'est pas contestable qu'il n'y a pas de simultanéité entre la création d'une entreprise et l'échec qui peut être le sien. Ce différé étant de plusieurs années, toute comparaison de cette nature n'aurait guère de sens.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33639

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** justice

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2004, page 1144

**Réponse publiée le :** 30 mars 2004, page 2689